



COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 février 2009

L'an deux mil neuf, le cinq février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Auge Dozuléen (COPADOZ) légalement convoqués, se sont réunis à l'Espace Culturel Fernand Seigneurie de Dozulé en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques MERCIER, Président.

Étaient présents : MM. J. MERCIER, Ph. POIRIER, M. TESNIERE, MM. J.-P. LEFRANC, Mmes Ch. LENEVEU, MM. Ph. JEAN, N. JOSEPH, Cl. BELLANGER, Mme R. DAVID, MM. M. RENOU, S. MARIE, B. VACQUEREL, A. LOCKHART, F. VAN DEN BUSSCHE, Chr. MARIÉ, Mmes G. MEVEL-RHUT et B. CHAUVIN, MM. J.-L. BOULANGER, G. LAMOTTE, J. RIDEL, Mmes N. CHRETIEN, M. VOLLAIS, N. GAUDIN, MM. M. LETIRAND, D. CAGNIARD, M. BERNARD, F. LEBRUN, Mme V. ATHENOUX, MM. G. CACHARD, A. ASMANT, M. FAUVEL, R. JOURNET, T. CAMBON, Mme J. BOUTTELEGIER, M. Cl. LOUIS.

Absents : MM. Th. De VANSSAY, Fr. OLIVAIN, Mme I. GUERIN, MM. J.-Fr. WANTZ (a donné pouvoirs à M. J. MERCIER), P. GERMAIN, R. HARANG, Mme S. GAUGAIN (a donné pouvoir à M. Ph. POIRIER), MM. A. LOCRET, M. KECHICHIAN (a donné pouvoir à M. G. LAMOTTE), Fr. LANGEVIN, G. DESMEULLES, M. A. FONTAINE, R. FONTAINE, M. PLESSIS, Mme M. HUMBERT.

Secrétaire de séance : M. Serge MARIE

Invité : Monsieur LE GUEN, Trésorier communautaire

*Date de convocation du conseil : 27 janvier 2009
Compte rendu affiché le 6 février 2009*

Ordre du jour

- 1° - Demande de toutes subventions pour le financement du chemin d'accès au gymnase et pour le changement des fenêtres de l'Unité B.
- 2° - Mise en place de la commission intercommunale d'accessibilité des handicapés.
- 3° - Débat d'orientation budgétaire et bilan financier avec Monsieur Le Guen, trésorier.
- 4° - Informations diverses.

Monsieur Serge MARIE est désigné secrétaire de séance.

Les comptes-rendus des conseils des 25 septembre et 18 décembre 2008 sont approuvés à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE CHEMIN D'ACCES AU GYMNASSE ET POUR LE CHANGEMENT DES FENETRES DE L'UNITE B

Monsieur POIRIER informe les membres du Conseil que le dossier de demande de DGE au titre de l'année 2009 doit être déposé auprès de la Préfecture avant le 20 février 2009. Deux projets peuvent être inscrits : le chemin d'accès au gymnase et le remplacement des fenêtres de l'Unité B. Ces deux projets pourraient également bénéficier d'autres aides : Conseil Général ou Réserve Parlementaire notamment. Ces deux projets feront l'objet de consultations (marché sous procédure adaptée) mais deux devis permettent d'en donner les montant prévisionnels :

Chemin d'accès au gymnase : 39 700 € HT (soit un coût total hors taxe compte tenu des frais de publicité, la maîtrise d'œuvre, l'assurance et des imprévus d'environ 45 500 € HT).

Remplacement des fenêtres :

bâtiment principal 32 801.00€ HT ; bâtiment en fond de cours 26 749.18€ HT (soit un coût total hors taxe compte tenu des frais de publicité et des imprévus d'environ 61 500 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

-d'inscrire les crédits nécessaires à ces deux projets au budget 2009 ;

-sollicite l'aide de l'Etat ou de tout autre fonds pour ces deux projets et charge le Président ou le Vice-Président en charge du dossier à déposer toutes les demandes de subventions nécessaires.

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE AUX HANDICAPES

Monsieur MERCIER rappelle que suite à la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », l'accessibilité doit être garantie pour tous, quelque soit le handicap : bâti, voirie, espaces publics, transports. Pour les communautés de communes de plus de 5000 habitants comme COPADOZ, celles-ci sont chargées de transmettre à la Préfecture, avant le 23 décembre 2009, le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics de l'intercommunalité après recueil de tous les bilans communaux (PMAVE). Chaque commune doit établir un bilan des accessibilités, réalisations et manquements.

Une commission intercommunale doit être constituée avec des membres du Conseil, des usagers, des représentants des associations d'aide aux handicapés. Elle doit permettre à la Communauté de communes de faire la synthèse des projets locaux, d'insuffler un plan cohérent à l'échelle du territoire.

Monsieur MERCIER fait appel aux volontaires pour constituer cette commission.

Sont candidats : Mesdames Chantal LENEVEU et Nathalie GAUDIN, Messieurs Philippe JEAN, Gérard LAMOTTE, Daniel CAGNIARD et Roland JOURNET.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2009

INTRODUCTION

L'année 2008 aura été l'année du renouvellement des conseils municipaux et du conseil communautaire :

11 nouveaux maires sur 19 soit presque 60%

25 nouveaux conseillers communautaires sur 45 soit environ 60%

Une augmentation de la population constatée par le recensement de 2006 soit 9% pour la Communauté de communes avec une grande progression dans nos communes dont Dozulé : +14%

Un bureau de COPADOZ renouvelé également dans les mêmes proportions : 2 vice-présidents sur 3 ; 2 secrétaires sur 3.

Une fin d'année marquée par une crise financière qui va sans doute nous imposer quelques changements de comportements.

BILAN 2008

Dans le domaine économique

-ZAC d'Annebault : Nous avons réalisé 13 ventes fermes et encaissées et signé 3 autres compromis ce qui nous donne la situation suivante : deux terrains restant non signés, trois à encaisser en 2009.

Le lotissement est terminé. Toutes les subventions ont été demandées et même si le Conseil Général a refusé définitivement la subvention de la 2^e tranche, l'opération sera quand même positive grâce au terrain cédé par Annebault pour 1 € symbolique et grâce à la commercialisation des terrains en interne et donc sans coûts.

-Goustranville : Notre étude stratégique lancée sur le territoire de Goustranville a porté ses fruits.

En effet, le Ministre de l'Agriculture a annoncé la création d'une clinique chirurgicale équine sur le site du CIRALE.

D'autre part, nous nous sommes engagés avec Monsieur ASMANT et Madame GAUGAIN pour obtenir un arrêté de création de ZAD sur la cidrerie de Putot-en-Auge dans le but de développer une petite zone d'activités tout en améliorant l'esthétique de l'entrée du bourg de Dozulé.

Enfin, nous avons également retenu un projet de développement tertiaire sur Dozulé.

Dans le domaine de la culture et du tourisme

Nous avons comme chaque année entretenu les chemins de randonnées du topoguide.

La bibliothèque continue à accroître la qualité et la quantité des volumes mis à la disposition de la population. Les cartes magnétiques ont été mises en service permettant une meilleure gestion et une meilleure connaissance des prêts.

Suite à la demande de Madame LENEVEU et eu égard à la très faible fréquentation de l'annexe d'Annebault nous avons procédé à sa fermeture.

L'espace culturel a encore accru sa fréquentation : 600 membres pour 12 associations.

Dans le domaine des ordures ménagères

C'est surtout le traitement de nos ordures ménagères par le SYVEDAC qui fut la nouveauté de l'année 2008.

Nous avons dû faire un appel d'offre pour la collecte sélective et là, malheureusement, vu le jeu de la concurrence, malgré nos négociations, nous ne sommes pas satisfaits du prix à payer pour être de bons citoyens pour l'environnement durable.

Nous avons encore accru le nombre de containers pour ordures ménagères d'une quarantaine aux endroits les plus urgents.

Nous sommes maintenant clients de la déchetterie de Périers et c'est non sans mal que la nouvelle procédure se met en place. Nous signons des conventions trimestrielles (faute de mieux).

Depuis trois ans, nous n'augmentons pas la TEOM mais notre situation à terme pourrait changer car les prix augmentent en collecte sélective, en déchetterie, en incinération et en enfouissement également.

Dans le domaine scolaire

L'année a été marquée par le début de la construction du gymnase et surtout l'obtention de 360 000 € de DGE qui nous avait été refusée en 2007.

Nous avons dû faire quelques travaux d'entretien (peinture dans une classe et insonorisation de la salle de musique à la Maternelle ; peinture des escaliers de l'Unité B ; remplacement d'une poutre à l'Unité B juste avant la rentrée ; étanchéité de la toiture de la cantine).

La reconstruction de l'ancienne école de filles a débuté mais les travaux ont été arrêtés en novembre suite à quelques soucis rencontrés avec les experts d'assurance et surtout avec notre architecte.

Un service d'accueil minimum aux écoles en cas de grève est mis en place depuis la rentrée 2008.

Le SPANC

Les contrôles et diagnostics se sont déroulés et ont donné lieu à un bilan : 1378 diagnostics effectués ; il en reste environ 250.

Environ 30% des installations sont hors normes, polluant plus ou moins le milieu environnant et devront donc être améliorées dans les années à venir.

Enfin, toutes les nouvelles constructions feront l'objet d'une étude.

Organisation générale

Nous avons recruté Sylvie DAVID pour le poste laissé libre en gestion du personnel. Sylvie a dû tout d'abord passer beaucoup de temps pour remettre en ordre la situation contractuelle des agents. Puis Sylvie LEFEVRE étant partie au moins provisoirement vers d'autres cieux nous avons demandé à Sylvie DAVID de la remplacer et nous sommes très heureux qu'elle l'ait accepté.

Nous avons investi dans un nouveau logiciel de gestion qui nous donne entière satisfaction et c'est maintenant Sophie BERLET qui est en charge du personnel.

Enfin nous nous sommes réunis en commissions en préparation des six conseils communautaires sans compter deux Comités des maires, l'un d'information des nouveaux élus sur COPADOZ et l'autre sur l'urbanisme avec le CAUE et le représentant du SCOT.

Voilà les actions les plus importantes qui ont fait notre quotidien en 2008. Je vais maintenant passer la parole à Monsieur LE GUEN qui va nous faire le point sur notre situation financière à la fin 2008 avant de pouvoir vous proposer les actions que nous souhaiterions faire aboutir en 2009.

QUELLES SERONT LES ORIENTATIONS POUR 2009 ?

Ainsi que vous venez de le voir, notre situation financière est bonne. Mais en cette période de crise, même si nous devons aller de l'avant, en particulier dans nos projets de développement économique, nous devons gérer rigoureusement nos coûts de fonctionnement.

En effet, vous allez constater que plusieurs projets seront consommateurs en coûts de personnel et en investissement. Il nous faudra donc planifier nos dépenses et peut-être en repousser certaines.

Dans le domaine de la Culture et du Tourisme

Comme d'habitude, nous continuerons à entretenir nos chemins de randonnées en mai. Cependant, la parution d'un nouveau topoguide est repoussée car il en reste encore 1700 à vendre et les ventes de topoguides diminuent.

Nous effectuerons quelques travaux d'entretien et d'amélioration de l'Espace Culturel (rideaux, éclairage, chauffage...).

Nous souhaiterions également étudier la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture de l'ECFS et d'y présenter des expositions.

Lorsque le bâtiment de l'école sera reconstruit, nous y emménagerons (COPADOZ, la bibliothèque, la salle d'arts plastiques de l'école).

Nous prévoyons également, en parfaite collaboration avec Dozulé, d'installer un Point Info 14 et un Office du Tourisme dans l'espace laissé libre par la bibliothèque.

Dans le domaine du développement économique

2009 devrait être une année importante.

En effet, nous devrions vendre les derniers terrains de la zone d'activités d'Annebault ce qui nous permettra d'avoir un capital d'investissement d'environ 250 000 euros.

Nous pourrions signer une convention avec la CCI de Lisieux qui a mis sur pied un processus de construction et de vente ou de location de locaux professionnels qui nous libèrerait de la maîtrise d'ouvrage.

Sur Goustranville, la Région et le Département semblent faire avancer le dossier suite à l'étude stratégique que nous avons fait réaliser en 2008. En effet, suite aux actions conjuguées de Michel LETIRAND et de moi-même, le Conseil Régional achètera 8 hectares nécessaires à l'agrandissement du CIRALE et le Conseil Général souhaite se rendre acquéreur de 30 hectares situés entre le CIRALE et la RD 400.

Nous étudierons la possibilité de développer du tertiaire sur 2 hectares à proximité de la station d'épuration de Dozulé.

Mais ce qui semble aujourd'hui être prioritaire c'est la possibilité que nous avons de préempter si cela est nécessaire sur les bâtiments de l'ancienne cidrerie de Putot-en-Auge dans le cadre de la ZAD.

En effet, c'est une grande satisfaction, en ce début d'année, de constater que lorsque les Mairies s'associent avec la Communauté de Communes pour faire avancer les dossiers cela est efficace, ainsi en quatre mois nous avons obtenu l'arrêté préfectoral de création de cette ZAD de Putot.

Pour ce qui est du commerce, nous attendons impatiemment les résultats du Diagnostic sur l'environnement commercial réalisé par la CCI avant d'élaborer un éventuel plan d'actions avec l'ensemble des Maires de COPADOZ et la nouvelle association des commerçants et artisans « UCIA Dozulé malin ».

Enfin, suite au Comité des Maires de décembre où sont intervenus Messieurs FELLAHI et VINOT-BATISTONI, nous devons être attentifs aux lois découlant du Grenelle 2 de l'environnement dans l'élaboration des PLU, lesquels seront présentés à la Commission d'examen des dossiers du SCOT.

Il en va de la qualité de notre environnement dans les années futures.

Dans les domaines de la collecte et du traitement des déchets

Nous devons surtout rechercher toutes les solutions pour faire baisser le tonnage des ordures ménagères à traiter.

En milieu rural, nous devons pousser au compostage individuel et étudier la fourniture de composteurs à prix modiques.

Nous conduirons des essais de ramassage de collecte sélective avec des sacs de couleur au porte à porte pour les citoyens des trois communes les plus peuplées : Dozulé dans un premier temps puis éventuellement Annebault et Putot.

Un groupe de travail est formé pour étudier la possibilité d'un ramassage par moyens hippomobiles en collaboration avec Dozulé.

Enfin, nous serons très attentifs aux prix pratiqués par la déchetterie de Périers, quitte à rechercher d'autres solutions.

Dans le domaine scolaire

2009 verra la fin de la construction du gymnase scolaire. Il nous faut prévoir l'aménagement d'un chemin d'accès pour les élèves. Il faudra également trouver une solution pour l'ancien gymnase (fermeture, revente, démolition ?).

Par ailleurs, nous sommes actuellement dans une situation délicate pour la reconstruction du bâtiment qui a brûlé. En effet, la détérioration interne est plus importante que prévue par les experts. D'où de nouvelles expertises contradictoires pour déterminer la prise en compte des travaux supplémentaires qui s'élèvent à environ 53 000 € HT (ils sont pris en compte par notre assureur Groupama).

De plus, nous avons rencontré des soucis avec l'architecte qui ne nous donnait pas satisfaction. Ceci nous a obligé à le mettre en demeure d'améliorer sa prestation et surtout le suivi du chantier.

En 2009, il nous faudra dès mars lancer un appel d'offre européen pour la fourniture des repas à la cantine.

Nous souhaitons également effectuer la deuxième tranche du remplacement des fenêtres de l'Unité B (dans un souci d'économies d'énergie).

Enfin, il nous semble souhaitable de faire procéder à un diagnostic énergétique de l'ensemble nos bâtiments (en profitant de l'installation du gaz à Dozulé et pour juger de l'opportunité de l'installation pompes à chaleur).

SPANC

Poursuite du contrat avec Véolia pendant encore 2 ans et examen de toutes les lois et décrets qui pourraient découler du Grenelle de l'environnement. A suivre également d'éventuelles subventions du Conseil général ou de l'Agence de l'eau pour l'amélioration des installations hors normes.

Organisation Générale

Nous devons prévoir les frais de déménagement de la bibliothèque et des bureaux de COPADOZ.

Nous devons recruter un gardien (temps plein ou deux mi-temps) pour le gymnase dès la rentrée 2009 et prévoir le recrutement pour le Point Info 14 et pour l'Office du Tourisme.

Dans le domaine de la gestion du personnel il nous faudra rapidement nous mettre en conformité avec la loi qui impose une dépense sociale en faveur du personnel.

Nous participons aux groupes de travail sur l'Agenda 21 de PAE.

Enfin, suite à la loi de 2005 concernant l'accès des handicapés (information donnée aux Maires lors du Comité du 15 janvier 2009) nous allons mettre en place une commission sur l'accessibilité. Elle sera composée de 5 à 6 membres du Conseil communautaire, des membres d'associations représentant les personnes handicapées, des commerçants,

Son objectif sera de faire avancer les dossiers en vue de l'amélioration de l'accessibilité des handicapés. Nous nous devons d'être exemplaires à ce sujet et la Communauté de Communes est chargée de rédiger pour le 23 décembre 2009 un rapport sur ce sujet pour la Préfecture.

Le degré d'avancement de la mise aux normes dépendant de chaque commune, il appartiendra à chaque Maire de faire remonter les informations nécessaires à la rédaction du rapport.

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater nous avons beaucoup de projets. Nous serons certainement amenés à hiérarchiser nos priorités.

Les commissions qui se réunissent avant les conseils communautaires nous aiderons à exercer les choix les plus judicieux.

Avant le conseil communautaire du 12 mars, nous présenterons en commissions le chiffrage de ces orientations ce qui nous permettra de construire le budget primitif 2009.

Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, je tiens tout particulièrement à vous remercier pour la confiance que vous accordez à notre bureau lors des votes qui sont d'ailleurs très souvent enregistrés à l'unanimité. C'était vrai lors de la précédente mandature, cela reste vrai avec un conseil communautaire renouvelé pour plus de la moitié.

En ce début d'année 2009, l'on entend dire que la crise va durer au moins deux ans. Mais partant du principe qu'« **on ne subit pas l'avenir, on le fait** » (Georges Bernanos) et que « **l'espoir est toujours vainqueur du tracassin** » (de Gaulle), ensemble, j'en suis sûr, nous allons réussir une excellente année 2009.

Monsieur RIDEL souhaite connaître les caractéristiques d'un marché européen (relativement au renouvellement du prestataire de la cantine scolaire) : pour un marché de fournitures et services dépassant les 210 000€ la procédure européenne est obligatoire (publication dans le JOUE Journal Officiel de l'Union Européenne). Monsieur Poirier précise que le dernier marché avait été signé pour trois ans (pour tenir compte des échéances électorales) mais qu'il est envisageable de le signer pour 5 ans.

Monsieur LEFRANC s'interroge sur le devenir de l'ancien gymnase. Monsieur MERCIER indique qu'aucune décision n'est prise et que la discussion est ouverte.

BILAN FINANCIER 2008 - Monsieur LE GUEN trésorier

SPANC

Fonctionnement	Dépenses	105 369.60€
	Recettes	81 535.00€
	Excédent reporté	29 258.00€
	Résultat	5 423.40€

(Le budget 2009 devra prévoir les 250 contrôles diagnostics encore non réalisés)

ZAC

Fonctionnement	Dépenses	351 702.78€
	Recettes	307 641.32€
Investissement	Dépenses	9443.00€
	Recettes	66 144.92€
	Excédent reporté	51 156.00€
	Résultat	63 796.46€

Ordures Ménagères

Fonctionnement	Dépenses	430 404.51€
	Recettes	549 178.20€
Investissement	Dépenses	43 145.47€
	Recettes	112 416.00€
	Excédent reporté	53 160.00€
	Résultat	241 204.22€

(Un résultat très positif mais avec des restes à réaliser importants (factures non parvenues) et qui pourra permettre un maintien ou une hausse très minime de la TEOM).

Scolaire

Fonctionnement	Dépenses	1 120 230.00€
	Recettes	1 048 800.41€
Investissement	Dépenses	645 544.18€

Recettes	1 177 608.54€
----------	---------------

Déficit reporté	476 980.00€
-----------------	-------------

Résultat	-16 345.23€
-----------------	--------------------

(Déficit sans incidences dû à une sous-évaluation légère de la subvention d'équilibre entre le budget principal et le budget scolaire et à des versements différés des assurances sur le dossier de la reconstruction).

Général

Fonctionnement	Dépenses	843 695.87€
	Recettes	1 132 301.85€
Investissement	Dépenses	21 097.88€
	Recettes	49 190.01€
	Excédent reporté	372 171.00€
	Résultat	688 869.11€

La situation financière de COPADOZ est tout à fait saine et satisfaisante. Un emprunt de 450 000 euros est réalisé cette année pour assurer la trésorerie nécessaire à la conduite des travaux du gymnase et de la reconstruction de l'école.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur POIRIER informe le Conseil que la commission d'appel d'offres va se réunir à nouveau pour étudier un avenant nécessaire sur le lot charpente du marché de la reconstruction de l'école suite aux dernières expertises. Cet avenant sera soumis au conseil communautaire le 12 mars prochain.

Monsieur le Président déclare la séance levée à 21h00.

Le secrétaire

S. MARIE